

# Le Furet



**Mai 2007**

[www.AIVPV.ch](http://www.AIVPV.ch)

Association des Intérêts Vessy Place-Verte (AIVPV)

C.P. 23 1234 Vessy

Compte de chèques postaux 12-13953-4

# Sommaire

|                                                                                           |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Bonjour à vous tous _____                                                                 | 1     |
| Convocation à l'assemblée générale ____                                                   | 2     |
| Travaux de modération du<br>trafic et mise en séparatif<br>au chemin de Place-Verte _____ | 3-6   |
| Petit concours _____                                                                      | 7     |
| Vessy culture _____                                                                       | 8     |
| Mais que se passe-t-il sur<br>le plateau de Vessy? _____                                  | 9-11  |
| Fête du printemps 2007 _____                                                              | 12    |
| «Vessybroc», information transmise<br>par la Maison de Vessy _____                        | 13    |
| La saga des chemins de Blonay<br>et Bois-Marquet _____                                    | 14    |
| Quelques communications _____                                                             | 15-16 |

# Bonjour à vous tous

Jour après jour le nombre de nos nouveaux membres augmente, ce qui nous réjouit beaucoup. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Dans l'optique de vous donner le plus possible d'informations nous utilisons notre site internet, [www.aivpv.ch](http://www.aivpv.ch), ainsi que notre traditionnel journal. Comme vous l'avez constaté, il a subi quelques modifications afin d'être plus attractif et lisible, tout en améliorant la qualité de nos articles. C'est un travail qui prend du temps et je remercie toutes les personnes qui y participent.

Dans ce furet, nous vous invitons à participer à notre AG du lundi 11 juin à la Maison de Vessy, vous allez retrouver la suite de l'évolution des travaux du chemin de Place-Verte, notre Vessy Culture et quelques interrogations sur le Plateau de

Vessy. Notre fête du printemps a eu un vrai succès grâce à vous.

Nous avons reçu beaucoup de doléances à la suite des travaux du chemin de Place-Verte. En effet, les voitures traversent tous les petits chemins de notre région, ce qui crée beaucoup de nuisance. Notre quartier est devenu un vrai «Emmental».

Nous espérons qu'à la fin des travaux la situation redeviendra plus agréable et que nos autorités prendront les mesures adéquates pour que les panneaux de signalisation soient respectés. Une fois la circulation rétablie sur le chemin de Place-Verte, il faudra songer à améliorer la situation sur d'autres routes et chemins de notre quartier, il faut penser à créer des zones à vitesse réduite sur les petits chemins (20 ou 30 km/h).

De plus, la charge importante de trafic sur la route Antoine-Martin engendre des nuisances sonores difficilement supportables. En effet un revêtement de la chaussée qui diminue le bruit lors du passage des véhicules devrait être envisagé par la commune sur ce tronçon.

*Le Président*  
**Roland Rüttimann**

Chers membres de notre Association,  
Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée  
Générale, dont voici l'ordre du jour

**INVITATION – CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
**Lundi 11 juin 2007 à 20H**

à la salle de conférence de la Maison de Vessy  
85, route de Veyrier

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 22 mai  
2006

2. Rapports                      2.1 du Président  
                                         2.2 du Trésorier  
                                         2.3 des Vérificateurs aux comptes

3. Elections                      3.1 du Président  
                                         3.2 du Comité  
                                         3.3 des Vérificateurs aux comptes

4. Révision des Statuts

5. Cotisations

6. Propositions individuelles et divers

Le Conseil administratif de Veyrier s'exprimera sur le  
chemin de Place-Verte et d'autres dossiers concernant  
notre région.

Nous vous remercions de participer à cette soirée qui se  
terminera par la verrée traditionnelle.

**le Comité**

## Travaux de modération du trafic et mise en séparatif au chemin de Place-Verte

---

La suite de la grande aventure....

Dans la continuité des travaux d'aménagement du chemin de Place-Verte, la société INDUNI informe la population qu'elle a entrepris la deuxième phase des travaux, partant du carrefour de la poste, en direction de la route de Veyrier.

### ■ 1. Rappel:

Pour faire suite aux demandes réitérées des riverains du chemin de Place-Verte quant au non-respect de la vitesse autorisée sur ce dernier (50 Km/H), le Conseil municipal a entamé en 2006 des travaux d'aménagement **définitifs** de modération du trafic du

chemin de Place-Verte, conjointement à la mise en séparatif du collecteur unitaire.

Le chemin de Place-Verte a une classification de route du **réseau secondaire**, n'ayant aucune contrainte liée au passage des lignes TPG, mais qui reste un axe important de trafic automobile en raison du flux pendulaire est-ouest et de son utilisation par les cyclistes.

### Objectifs du réaménagement de la chaussée et modération du trafic:

- Assurer la sécurité des usagers par des



aménagements de chaussée permettant de freiner la vitesse des véhicules;

- Sécuriser le cheminement des piétons et cyclistes sur les trottoirs, mixité tolérée;

- Installer des feux au carrefour entre les chemins de Place-Verte et de la Tour-de-Pinchat.
- Coordonner le projet avec le giratoire à réaliser par les routes cantonales à l'intersection avec la route Antoine-Martin
- Diminuer le nombre des places de parking afin d'augmenter les largeurs des trottoirs
- Prévoir des aménagements paysagers en fonction des visibilitées, des largeurs et espaces à disposition.

Dans le cadre de ces travaux, des mesures de modération de trafic seront réalisées sur le

chemin de la Tour-de-Pinchat pour son tronçon compris entre la route Antoine-Martin et le chemin de Place-Verte.

### **Pratiquement, quels sont ces aménagements?**

- Concernant *le carrefour de la poste*:  
Installation de feux sur le chemin de Place-Verte, avec « bouton poussoir » et maintien du passage piétons devant la poste.  
Installation d'un nouveau passage piéton au 30, chemin de Place-Verte.
- Concernant *le chemin de la Tour-de-Pinchat*, les deux passages piétons et les « Stop » seront maintenus.



- Concernant les **trottoirs** :  
Maintient des trottoirs avec élargissement à 2,50 m du trottoir, côté Salève.

Pas de piste cyclable mais présence **tolérée** des vélos sur ce trottoir.

Trottoirs élargis également au niveau du giratoire situé à l'intersection de la route de Veyrier et le chemin de Place-Verte.

- Concernant les **stationnements** :  
Les 70 places de parking actuelles seront réduites à environ 38-39 places.

- Concernant les **rétrécissements** :

Installation de trois rétrécissements importants, piétonniers, sur une voie de circulation.

- Concernant les **aménagement paysagers** :  
Plantations d'arbres de part et d'autre du chemin.

- Concernant le **chemin de la Tour-de-Pinchat** (tronçon compris entre la route Antoine-Martin et le chemin de Place-Verte) :

Création de 5 à 6 places de stationnement alternatif.

Elargissement des trottoirs.  
Installations de différentes bornes de ralentissement devant les propriétés.  
Modification du carrefour entre la route Antoine-Martin et le chemin de la Tour-de-Pinchat.

- **Création d'un giratoire** :  
Création d'un giratoire à l'intersection du chemin de Place-Verte et la route Antoine-Martin, direction route de Marsillon.

## ■ 2. Suivi du planning ...

Les travaux de collecteurs débutés à la mi-octobre 2006 se poursuivent donc actuellement avec les travaux en surface.

L'échéance finale (des travaux de collecteurs et de surface) est prévue pour la rentrée scolaire du 28 août 2007.

Pour cette date «butoir», les différents aménagements des trottoirs, du carrefour de la poste, des stationnements et rétrécissements ainsi que les marquages au sol, seront terminés!

Enfin, l'aménagement du chemin de Place-Verte, avec les plantations et arbustes, débutera en automne 2007...

Voilà,...

Etant donné que les travaux vont encore devoir se poursuivre quelques mois, la société INDUNI, l'administration communale ainsi que la police continueront à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des utilisateurs.

*Pour mener à bien cette tâche, Il est indispensable que tous les conducteurs se conforment à la nouvelle signalisation routière!*

Le conseil administratif continue à sensibiliser les parents des élèves de l'école de Pinchat afin de limiter le trafic et d'augmenter ainsi la sécurité.

### ■ 3. Et nos patrouilleurs...?

Les trois patrouilleurs présents au chemin de Place-Verte , à l'école de Pinchat, et devant «les Quatre Fontaines» (ASM, agent de sécurité municipal) seront toujours fidèles au poste pour nous faire traverser en sécurité, en toutes circonstances et dans la bonne humeur, pendant toute la durée des travaux...

Nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur gentillesse...



## Petit concours

---

Lors de notre précédent «canard» sous la rubrique Vessy culture, nous avons émis le désir, ô combien important, d'ouvrir le débat sur le nom des habitants de notre beau plateau.



Le Furet, qui a une imagination débordante, a proposé «les Vessystes»

Nous ouvrons ici un concours afin de nous doter enfin d'un nom.

Le/la gagnant/e aura le privilège d'être invité avec son (sa) conjoint(e), ami(e), «amant ou encore maîtresse», à notre prochain repas annuel début 2008.

Alors à vos plumes, ordinateurs ou autres et faites-nous part de vos propositions, soit par e-mail [contact@aivpv.ch](mailto:contact@aivpv.ch), soit par courrier à l'Association des Intérêts de Vessy Place-Verte (AIVPV) CP. 23 - 1234 Vessy.

**Chers(es) membres,**

**Nous vous remercions pour le versement de vos cotisations. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore effectué, voici encore pour rappel le détail pour la cotisation 2007 qui est de Frs. 20.– par an :**

**Compte de Chèques  
Postaux  
12-13953-4**

**en faveur de l'Association  
des Intérêts Vessy  
Place-Verte (AIVPV)  
C.P. 23 - 1234 Vessy**

**Ou nous écrire un  
courrier pour que l'on  
puisse vous envoyer un  
bulletin de versement.**

# Vessy culture

---

La Place-Verte

Ce n'est pas en pure perte  
Que l'on refait la Place-Verte.  
Ce chemin, que dis-je, cette route  
Malgré ce qu'il en coûte

Un passage obligé pour les voitures  
Qui ne font pas toujours preuve de droiture  
Car certaines se prennent pour Fangio  
En roulant comme des barjots

Enfin, nous allons pouvoir nous promener  
Sans craindre de nous prendre dans le nez  
Un de ces bolides pleins de pistons  
Qui font rêver tous nos fistons

Même si ce poème n'est pas lu  
Un grand merci à tous nos élus,  
Qui ne doivent pas oublier l'autre danger  
Où l'on risque aussi notre santé

La neige qui c'est vrai se fait rare  
Malgré tout, reste un problème phare  
Car même si ce n'est pas toute l'année  
On a le droit de ne pas être tout cassé

On a eu de la chance cet hiver  
Et on a vraiment mieux à faire  
Que de prier tous les matins  
Pour chasser le mauvais temps malin

Seulement dix jours cette saison  
Où on risquait en sortant de la maison  
De se casser notre belle tête  
Et ça sans faire la fête

C'est certes beaucoup mieux  
Mais nous avons quand même un vœu  
Pourvu que le réchauffement climatique  
N'ait pas l'idée si peu sympathique

De retourner en arrière  
De se retrouver à l'ère glaciaire  
Car sinon nous allons rouvrir à la pelle  
Notre regrettée clinique «Belleviesanssel»\*

\* pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire de cette clinique vessyste mondialement connue, veuillez vous référer au Furet du mois de mai 2005

Ou posez les questions au membre du comité le plus proche de votre domicile. Il (elle) vous répondra avec un grand sourire...

## Mais que se passe-t-il sur le plateau de Vessy?

---

Même si nous en avons déjà abondamment parlé, c'est une question légitime et elle mérite une fois de plus d'être posée.

Actuellement on entend tout et n'importe quoi à son sujet. Tout a commencé avec le terrain de l'Hospice Général. En effet, le projet de construction de trois petits immeubles (3 étages sur rez) qui devrait débiter prochainement ne pose en soi aucun problème. Si ce n'est que nous avons l'impression d'avoir été «menés en bateau» lors du déclassement du terrain, car initialement, il était question de zone 4B protégée (rurale), ce qui limitait les constructions au projet présenté (immeuble d'une hauteur maximum de 10m). Mais c'est en zone «3 développement» qu'il aurait été classé. Toutefois, nous

n'avons pas encore la confirmation. Si c'est le cas, ce qui est fort probable, on pourrait se retrouver avec des «mammouths» de 21 mètres. Si le projet de l'Hospice est apparemment définitivement figé, ce n'est absolument pas le cas pour le reste du plateau. Et c'est bien là que le problème va se poser. Le probable déclassement de la première zone en «3 développement» n'est pas innocent. Il ouvrirait la porte à un projet gigantesque sur le reste du terrain, et sur celui-ci, il y a de la place, c'est une certitude. Nous avons fait part de nos craintes à plusieurs reprises, par l'intermédiaire du «Furet» ainsi que sur notre site internet. Mais jusqu'à ce jour, aucune réaction ne nous est parvenue, ni de la part de nos autorités, ni de la population concernée. Mais attention, le temps joue contre nous. Nous sommes actuellement persuadés qu'un projet en gestation va nous arriver dessus et ceci bien plus rapidement que ce que la majorité de nos élus communaux le pensent. En plus du déclassement déjà

cité, plusieurs indices nous permettent de le penser. D'abord, la crise du logement et l'accord signé entre le Conseil d'Etat et les principaux partenaires sociaux actifs dans l'immobilier (sauf l'ASLOCA), afin d'enterrer une fois pour toute la hache de guerre. Dans cet accord il est stipulé, entre autres, que 2'500 logements devraient être construits chaque année. L'Etat a donc urgemment besoin de terrains constructibles, et une récente étude de faisabilité a clairement démontré que la parcelle en question avait toutes les qualités requises. En plus, pas besoin de financement excessif, vu que le terrain appartient déjà à l'Etat.

Ensuite, la logique voudrait que le choix de Vessy soit redevenu à la mode dans l'état-major de Robert Cramer, responsable de l'aménagement du territoire, surtout après les recours massifs contre certains autres projets du canton.

Enfin, le projet de salle communale ou polyvalente

(si elle se fait un jour!), que certains souhaiteraient voir sur ce même emplacement. Et, nul besoin d'être particulièrement réveillé pour comprendre qu'on ne construit pas ce genre d'objet où il n'y a pas une certaine densité d'habitants.

Soyons clairs, nous ne sommes pas contre une urbanisation, bien au contraire. Nous pensons qu'il faut une certaine solidarité avec les nombreux demandeurs de logements du canton et si nous voulons garder une certaine prospérité économique il faut construire. Il nous faut aussi penser à nos jeunes veyrites ou veysistes (c'est selon), afin qu'ils puissent continuer à vivre dans notre commune. Mais, voilà, qu'est-ce qui va être construit? On sait qu'à Genève il est extrêmement difficile avec toutes les contraintes légales de rentabiliser l'immobilier. Il est donc plus que nécessaire de construire vers le haut, surtout avec le prix du m<sup>2</sup>. C'est donc plusieurs centaines d'appartements qui pourraient voir le jour.

Ce qui pourrait représenter plusieurs milliers d'habitants supplémentaires, avec toutes les nuisances qui peuvent en découler.

Comment va-t-on gérer le trafic supplémentaire, alors que l'on sait que la région est déjà saturée actuellement? Et surtout, par où les camions vont-ils passer pendant les travaux? Où vont être scolarisés les enfants? Qu'elle sera la proportion des logements sociaux? Bref, toutes ces questions (et bien d'autres) devront être réglées avant toute décision.

Maintenant, la question que l'on vous pose est très simple. Soit l'AIVPV prend les devants en étant proactive et en prenant contact avec les responsables du projet futur en essayant

d'apporter le point de vue de la population, soit on attend de voir, et si le projet pose problème, nous nous battons avec des recours, sachant que ces derniers aboutissent rarement et que les procédures coûtent excessivement chers. Pour notre comité, les choses sont claires: il faut être proactif. Mais pour cela nous devons pouvoir compter sur un soutien des habitants du quartier. Sans cela, il serait illusoire de faire quoi que ce soit.

Quoiqu'il en soit, nous en reparlerons lors du point divers de notre assemblée générale du 11 juin prochain à la Maison de Vessy. Vous aurez alors tout loisir de vous exprimer sur ce sujet.

## Fête du printemps 2007

---

Dimanche 29 avril 2007 a eu lieu notre deuxième fête du printemps. En fin de matinée l'installation des tables et les divers préparatifs ont été finalisés par les membres du comité et les bénévoles.



Au vu du nombre de personnes qui sont venues, la fête a été un vrai succès. Le soleil et la musique étaient de la partie comme le montrent les photos ci-dessous. L'ambiance y était fantastique. Le comité vous remercie et se réjouit de vous retrouver tout prochainement lors de nos prochaines activités.



Il suffit de consulter notre agenda disponible sur notre site internet.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui nous ont donné un coup de main fortement apprécié, ainsi que PARTY TIME pour le château gonflable qui a fait tout son effet auprès des enfants et LIVE CATERING pour l'excellent choix des produits alimentaires.

Toutes les photos sont affichées sur notre site internet.



*Photo du Comité*

## **«Vessybroc», information transmise par la Maison de Vessy**

---

Le samedi 25 Août 2007 de 10h à 17h l'EMS de Vessy organise sa première **«Vessybroc»**.

Il s'agit d'une journée vide grenier que nous souhaitons ouvrir sur l'extérieur. Un avis est donc lancé à tous ceux qui souhaitent tenir un stand dans notre magnifique parc.

Aux futurs exposants, il sera demandé une participation de 10 CHF pour un emplacement de 2 mètres linéaires et des tables de 2 mètres pourront être louées sur place au tarif de 5 CHF.

Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au vendredi 28 juillet.

La mise en place des stands doit se faire entre 8h et 10h.

Lors de cette journée il sera possible de se restaurer sur place (vente de sandwiches, grillades et boissons).

Il s'agit pour notre établissement d'une première qui va dans le sens de notre souci d'ouverture afin d'inscrire l'EMS de Vessy dans la vie locale. Pour nos résidants ce sont toujours des moments de rencontres, d'échanges, en un mot de vie toujours enrichissants et profitables pour leur bien être.

Pour tous renseignements complémentaires sur cette journée vous pouvez vous informer auprès des personnes suivantes.

Mr Suaud Pascal:  
022 899 21 01 (responsable du service Hôtellerie)

Mr Wasilewski Eric:  
022 899 23 23 (Animateur)

## La saga des chemins de Blonay et Bois-Marquet

---

Les chemins de Blonay et du Bois-Marquet sont des chemins privés, munis à chaque extrémité de panneaux d'interdiction générale de circuler avec riverains autorisés.

Cela fait plusieurs années que malgré cet état de fait un nombre de plus en plus important d'automobilistes transitent dans ces chemins sans y être autorisés, et qui plus est à des vitesses parfois très vives...

Suite aux travaux du chemin de Place-Verte, ces chemins se sont transformés en véritables autoroutes, mettant en danger les enfants qui se rendent à l'école de Pinchat.

De nombreux riverains (des vrais) se sont plaints aux autorités communales, ce qui a eu pour effet la mise en place d'une signalisation côté route

de Veyrier, avec la pose d'un sens interdit durant la durée des travaux, avec décret cantonal de l'OMC et l'appui des agents municipaux de Veyrier.

Mesures très peu suivies, car beaucoup de voitures ne respectent pas le sens interdit y compris des riverains (ils se reconnaîtrons).

Une fois les travaux du chemin de Place-Verte terminés, et au vu du rétrécissement des voies de circulation, le transit dans les dits chemins va encore s'accroître.

Avant qu'un drame ne survienne, les riverains se sont réunis pour agir concrètement, et vont faire une demande à l'office cantonale de la mobilité (OMC) pour obtenir une autorisation de mettre une ou deux barrières à l'intersection des chemins de Blonay et Bois-Marquet, afin de régler une fois pour toute le problème.

*Froelicher Daniel*



## Quelques communications

---

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès de Madame Ruth Rüttimann, le 5 avril 2007, membre du comité depuis de nombreuses années, et mère de notre Président. Nous adressons toute notre sympathie à Kurt, Patrick, Irène Roland et leur famille.

### ■ Chemin de Passoret

Les habitants du chemin de Passoret ont envoyé une lettre commune à la Mairie concernant le fort trafic qui utilisait ce chemin suite aux travaux. Le but étant de limiter la vitesse à 20 km/h, obtenir une signalisation adéquate et une meilleure visibilité à la sortie et l'entrée du chemin afin d'améliorer la sécurité de ceux qui l'empruntent.

### ■ Grillades du 22 juin 2007

N'oubliez pas de venir participer **aux grillades à**

### **l'école primaire de Pinchat le vendredi 22 juin 2007**

organisées par l'Association des Intérêts de Pinchat (AIP) avec l'aide de l'Association des Intérêts de Vessy Place-Verte (AIVPV).

### ■ Passage piéton

Comme vous avez pu le constater, le « fameux » passage piéton pour aller au Grand-Donzel depuis le chemin de la Clé des Champs a été enfin peint sur la chaussée. Un bon début pour 2007.

### ■ Les élèves de Pinchat apportent un rayon de soleil à Vessy

Le Furet apprend un peu tard qu'une quarantaine d'élèves du cycle de Pinchat, ont passé toute une semaine à l'EMS de Vessy afin d'y construire une installation solaire thermique. Grâce à eux, 4000 litres de mazout seront économisés. Mais cette rencontre a surtout permis de discuter entre générations sur les dossiers difficiles des énergies. Bravo en tout cas pour cette excellente initiative!

## ■ 182 route de Veyrier

Enfin la propriété a été assainie, à la plus grande satisfaction des voisins.

## ■ La centrale «nucléaire» de Vessy est en activité...

Pas de panique, il s'agit uniquement d'une centrale électrique, mais c'est pour attirer l'attention sur le projet. Les SIG ont achevé la première phase de réhabilitation de l'ex-usine de pompage de l'Arve. La

production d'électricité, équivalente à l'alimentation d'environ 800 foyers, est en route. Pour plus d'information, il faut consulter le site internet des SIG.

N'hésitez pas à consulter notre site internet, **[www.AIVPV.ch](http://www.AIVPV.ch)**, pour l'Agenda 2007-2008.

Vous pouvez aussi nous contacter sur le site **[www.AIVPV.ch](http://www.AIVPV.ch)** ou **[contact@aivpv.ch](mailto:contact@aivpv.ch)**

**Voici la liste des membres du comité pour 2006-2007  
élu lors de notre assemblée générale  
du lundi 22 mai 2006**

|                       |                                             |               |
|-----------------------|---------------------------------------------|---------------|
| <b>Président</b>      | RÜTTIMANN Roland<br>20, ch. de l'Argillère  | 022 784 18 03 |
| <b>Vice-président</b> | GROLIMUND Stéphane<br>6, ch. Bois-Marquet   | 022 784 19 45 |
| <b>Trésorier</b>      | SCHWARZ Urs<br>4, ch. Grand-Donzel          | 022 784 35 54 |
| <b>Membres</b>        | CZECH Michel<br>25, ch. Tour-de-Pinchat     | 022 784 01 43 |
|                       | KASSAM Karima<br>30, ch. Place-Verte        | 079 413 34 32 |
|                       | HAUF Viviane<br>46, ch. de l'Argillère      | 022 784 41 39 |
|                       | HENRICHSEN Irène<br>40, ch. Chantefleu      | 022 784 18 17 |
|                       | OBERSON Monique<br>10, ch. de Passoret      | 022 784 25 73 |
|                       | SCHAERER Henri Marc<br>4, ch. de la Milière | 022 784 37 26 |
|                       | TAIMSALU Kai<br>93, ch. des Bûcherons       | 022 784 35 17 |
|                       | VALDEZ Vladenka<br>13, A ch. Place-Verte    | 022 784 41 84 |

